

Défendons les libertés et le droit au Boycott !

Le premier ministre Manuel Valls a récemment plusieurs fois renouvelé son soutien au régime colonial et d'apartheid d'Israël, et son profond mépris pour le sort du peuple palestinien, spolié, discriminé, injurié, humilié et massacré.

Répondant à la demande du gouvernement d'extrême droite de Netanyahu qui a déclaré le mouvement de **Boycott, Désinvestissement et Sanctions** (BDS), comme menace stratégique contre l'État d'Israël, il développe l'amalgame entre antisémitisme, terrorisme et cette campagne citoyenne !

C'est inacceptable !

Le boycott de l'apartheid en Afrique du Sud (dont s'inspire explicitement BDS) était-il un racisme anti-blanc ? C'est absurde !

Pire encore Manuels Valls, profitant de l'état d'urgence et de la situation actuelle de restriction des libertés, déclare envisager l'interdiction des manifestations pour le boycott ! (*voir lettre de J.P. Jeudy, au verso de ce tract*)



La campagne BDS a été initiée par 170 organisations de la société civile palestinienne pour mettre fin à l'impunité d'Israël jusqu'à ce qu'il applique les lois internationales et les principes universels des droits de l'homme. Elle est un mouvement international, citoyen, non violent, antiraciste. Un nombre important de Juifs du monde entier y participent. Elle remporte de nombreuses victoires, notamment en France avec la société Véolia qui s'est retirée totalement d'Israël, Orange qui a décidé de se retirer des territoires occupés, le festival de la BD d'Angoulême qui a rompu avec le sponsor SodaStream etc.!

La France est le seul pays démocratique du monde où le gouvernement cherche à interdire le mouvement BDS !

Rejoignez la campagne contre l'apartheid israélien !

Signez l'appel <http://www.bdsfrance.org/petition-nous-appelons-au-boycott-des-produits-israeliens/>

Campagne BDS France/AFPS63 - <https://www.facebook.com/Palestine63Solidarite> - Contact : afps.pdd@gmail.com

Boycott des produits israéliens

Lettre au premier ministre

Carhaix, le 20 janvier 2016,

Monsieur Le Premier Ministre, C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai pris connaissance de vos déclarations à propos du boycott des produits israéliens que vous assimilez à la haine de l'état d'Israël et à l'antisémitisme. J'ai eu l'honneur de participer avec vous en 2002 à un voyage en Palestine à l'initiative de la Fédération des villes françaises jumelées avec des villes et des camps palestiniens. Vous ne pouvez donc pas ignorer la formidable injustice faite au peuple Palestinien.

Ma mère était juive et communiste et en 1940 a été poursuivie à ce titre par l'Etat Français en application des lois de cette triste période. La seule haine qu'elle m'a inculquée est celle du racisme et de l'antisémitisme, des injustices et des guerres coloniales menées contre les peuples épris de liberté...

L'inique circulaire Alliot-Marie que votre gouvernement refuse d'abroger pénalise sous prétexte d'antisémitisme et d'appel à la haine raciale (rien que cela), l'appel au boycott des produits israéliens pour condamner la politique d'un pays qui n'en finit pas de violer résolutions de l'ONU et droit international.

Persuadé de votre attachement aux libertés démocratiques, j'espère que vous vous interrogez sur le fait que la France est ainsi le seul pays de l'Union Européenne à assimiler à un délit, l'exercice d'une simple liberté d'expression qui n'attire par ailleurs aucune poursuite lorsqu'elle s'exerce contre d'autres régimes politiques, Chinois, Birman, Russe etc.. Si cette circulaire avait existé à l'époque de l'Afrique du Sud de l'apartheid, nous aurions donc été poursuivis /.../

On peut aimer Israël, avoir partagé le rêve de l'espoir de ses premiers pionniers après la tragédie de la Shoah et condamner la politique menée actuellement par son gouvernement d'extrême-droite : refus de la création d'un état Palestinien indépendant, colonisation accélérée des territoires palestiniens, violation du droit international et des Droits de l'Homme, répression impitoyable de toute résistance palestinienne injustement confondue avec le terrorisme. Cette politique porte en elle une lourde responsabilité dans la violence qui se déchaîne dans cette partie du monde. Comment en effet exiger le respect du droit international par certains quand d'autres peuvent impunément le violer ? L'appel au boycott est pourtant le seul moyen pacifique et non-violent à la disposition des citoyens pour alerter l'opinion sur cette situation. C'est aussi le meilleur moyen de couper l'herbe sous le pied à ceux qui prennent prétexte du conflit israélo-palestinien pour justifier aussi bien l'antisémitisme que le recours à des dérives violentes.

J'ai rencontré en Israël des israéliens amoureux inconditionnels de leur pays et qui pour faire changer la politique de leur gouvernement mettaient tous leurs espoirs dans sa condamnation par la communauté internationale, y compris par le recours au boycott. Ils sont l'honneur et l'avenir d'Israël comme l'étaient les Français qui dès 1947 ou 1954 s'opposaient aux guerres coloniales en Indochine ou en Algérie.

Persuadé que pour faire progresser la loi il faut parfois savoir la transgresser, de nombreux exemples vous viennent à l'esprit, je n'en doute pas, je continuerai donc avec mes camarades de l'AFPS, à distribuer des tracts appelant au boycott des produits israéliens. Après l'arrêt de la cour de cassation condamnant des militants de l'AFPS pour des faits identiques, et en attendant la jurisprudence de la cour européenne, j'espère seulement que le gouvernement que j'ai contribué à élire en votant pour François Hollande en 2012 ne me traduira pas en justice à 70 ans passés.

Jean-Pierre JEUDY, Maire Honoraire de Carhaix, Chemin de Roz ar gall 29270 Carhaix

SIGNEZ LA PETITION :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/MFrancois_Hollande_president_de_la_Republique_et_le_gouvernement_francais_Boycott_liberte_pour_laction_citoyenne/ *(et voir tract BDS au verso ->->->)*